



QUESTIONS RELATIVES AU MAPA n°2011-002 CONCERNANT L'EXPLOITATION DE SERVICES DE TRANSPORT A LA DEMANDE DE PROXIMITE

- 1. Dans le Bordereau des Prix Unitaires et Grille de décomposition des prix, que doit-t-on comprendre par kilomètre chargé ? Est-ce en charge à partir du lieu de stationnement du véhicule ou à partir du 1^{er} client transporté ?**

Le prix au km chargé intègre toutes les charges d'exploitation inhérentes au coût du service de transport. Ce prix s'applique à partir du point de prise en charge du premier client jusqu'au point de dépose du dernier client du service.

- 2. Pouvez-vous nous indiquer plus précisément la date ou période de début du marché ?**

Le marché débutera dès que la collectivité aura acquis la flotte de quatre véhicules 9 places qui seront mis à disposition du ou des futurs prestataires pour l'exécution des services de transport à la demande. Le démarrage du service est prévu pour le mois de mai 2012 au plus tôt.

- 3. Dans les grilles de fonctionnement des services, pouvez-vous nous préciser si l'heure de retour est l'heure de départ du lieu de prise en charge ou l'heure de dépose ?**

L'heure de retour indiquée dans les grilles de services correspond à l'heure de départ du point de destination desservi.